ECOLE « La petite trousse » de SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF CONSEIL D'ECOLE N° 3 - Jeudi 25 juin 2020 - 19h -

Présents:

Enseignants: Mme Giraud, Mme Pires De Sa, Mme Wolff, M. Lachal

Parents: Mme Beauchamp Ludivine, Mme Lacarelle Elodie, Mme Grizard Nély, Mme Lacroix

Claudie, Mme Carrie Johanne

Mairies: M Chanut, Mme Corre, Mme Dormoy, M. Bert et Mme Bonnetain pour la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf, Mme Boucaud pour la mairie de Châteauneuf, Mme Nevers et Mme Bresson pour la mairie de Tancon, Mme Dessertine pour la mairie de Saint-Edmond

Excusés: Mme Mijieux Pauline, Mme Bert, Mme Perronet (maître E), M. Grouiller Sébastien, Mme

Tarje (DDEN)

Présidente de séance : Mme Giraud Secrétaire de séance : Mme Wolff Catherine

BILAN DE L'ECOLE AU 3ème TRIMESTRE

Le dernier conseil d'école s'était tenu le jeudi 20 février.

Le lendemain, nous avons fêté Carnaval : les enfants de la TPS au CM2 ont pu se faire photographier, confectionner un masque, partager un goûter (des crêpes cuisinées par les 4 classes), se promener dans St-Maurice.

2 semaines de vacances puis 1 semaine de classe ont suivi.

Ensuite, la fermeture de l'école a été prononcée par le gouvernement : 6 semaines et demie d'école à la maison ont été mises en place.

L'école a ensuite rouvert le 14 mai avec un taux de présence de l'ordre de 60 %.

L'aspect pédagogique a été mis en avant : les enseignants tenaient à voir leurs élèves chaque jour pour avoir un suivi quotidien et un rythme régulier donc un fonctionnement par demijournée a été mis en place : école le matin ou l'après-midi.

Cette organisation a aussi eu pour effet de réduire les effectifs des garderies du matin et du soir et ceux de la cantine.

Le 2 juin, un accueil des élèves non scolarisés était à nouveau possible : le taux d'accueil est alors passé à plus de 80%.

Le 22 juin l'école redevient obligatoire : tous les élèves sont donc accueillis mais le rythme d'accueil reste le même. L'équipe enseignante et la municipalité ont préféré garder ce rythme-là jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme Giraud remercie vivement son équipe enseignante pour son investissement et son implication lors de ces 6 semaines d'école à la maison. Elle signale aussi le double travail mis en place à partir du retour à l'école : la préparation et la gestion de la classe et le suivi des élèves restés à la maison. Chaque enseignant s'est investi pleinement dans cette double tâche. Mme Giraud et ses collègues ont également beaucoup apprécié les relations qu'ils ont eu avec les familles durant cette période d'école à la maison : les parents ont bien joué le jeu, ils en sont remerciés.

Mme Giraud remercie ensuite M. Chanut avec qui elle a été amenée à travailler en étroite collaboration : elle lui a présenté l'organisation souhaitée. M. Chanut l'a validée et ensuite la municipalité a fait en sorte que les élèves puissent être accueillis toute la journée à St-Maurice, de 7h30 à 18h30. Les services de garderie du matin et du soir ont rouvert, la cantine a repris du service, les bus ont été remis en route et même des tournées ont été mises en place à 12h et à 13h30, une garderie périscolaire a été organisée par la mairie pour garder les enfants de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30 quand l'école ne pouvait pas les accueillir. Mme Giraud insiste sur le fait que peu d'école ont mis en place un service d'accueil aussi large.

En retour, les parents remercient l'équipe enseignante pour son investissement durant toute cette période.

Tous les projets initialement prévus ont été annulés ou reportés à l'année prochaine. Ont été annulés : les rencontres sportives, les animations à la bibliothèque, les rencontres à l'EHPAD, les photos de classe, les anniversaires, la fête de l'école, école et cinéma, la rencontre des CE avec leurs correspondants.

Sont reportés à l'année prochaine :

- Le voyage scolaire des CE-CM : report du 31 mars au 02 avril 2021

- Les ateliers cirque prévus avec la compagnie tempo pour les maternelles-CP : report l'année prochaine si possible

A la place de la soirée d'inscriptions avec visite par les CM2 : inscription famille par famille ce jeudi 25 juin et le vendredi 26 juin, visite de l'école par l'équipe enseignante Quelques projets ont malgré tout été menés :

- Les CM ont participé, avec une quinzaine d'autres écoles, à un projet initié par le centre la main à la pâte sur le développement durable, plus particulièrement sur les thèmes de l'alimentation et du tri des déchets. Ils ont créé des questions qui ont été mises en ligne sous forme de quiz. Les CM ayant répondu le plus au quiz, ils ont été récompensés par des animations scientifiques (expériences chimiques par le lab 71 et robot Thymio par le centre la main à la pâte) ce jeudi 25 juin à l'école. Ils ont adoré!
- Des pique-niques sont prévus en cette fin d'année pour finir sur une note festive : mardi pour les CM, jeudi pour les maternelles-CP, vendredi pour les CE.

BILAN DE LA COOPERATIVE

Solde à ce jour : 1 913,40 €

Au 1^{er} septembre 2019, le solde était de 1 614,10.

Dépenses : 120 € d'abonnements, 240 € de matériel divers, 100 € de bus, 175 € de cotisations

et assurances, 320 € d'école et cinéma

Recettes : 290 € de dons, 920 € de vente fleurs et nature

PREPARATION DE LA RENTREE 2020

Effectifs prévisionnels au 04/06/2020 pour traiter de la répartition :

TPS (2018): 4 / PS (2017): 11 / MS (2016): 10 / GS (2015): 9 / CP (2014): 7

CE1 (2013): 8 / CE2 (2012): 10 / CM1 (2011): 7 / CM2 (2010): 8

Effectif total: 74 élèves

Répartition envisagée sur 4 classes :

Critère à respecter : GS, CP et CE1 < 24 / Nombre de classes : 4

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
TPS-PS-GS	MS-CP	CE1-CE2	CM1-CM2
4 TPS + 11 PS + 9	10 MS + 7 CP	8 CE1 + 10 CE2	7 CM1 + 8 CM2
GS	= 17 élèves	= 18 élèves	= 15 élèves
= 24 élèves			
Mme Wolff	Mme Pires De Sa	M. Lachal	Mme Giraud + ?
1 ATSEM	1 ATSEM		

Mme Giraud précise qu'elle souhaiterait retravailler sur la répartition des 2 ATSEM à partir de janvier 2021.

En effet, Mme Bouillot Françoise, actuellement ATSEM dans la classe de Mme Pires De Sa, partira à la retraite en décembre 2020 et Mme Noblet Katia la remplacera en janvier 2021. Mme Giraud souhaiterait profiter de ce changement pour réfléchir sur les répartitions dans les classes de Mme Noblet Katia et de Mme Chetail Anne-Marie, actuellement ATSEM dans la classe de Mme Wolff.

Mme Giraud rajoute que 2 AESH, Céline Gautheron et Virginie Cruz, seront présentes à la rentrée pour accompagner 4 élèves.

Elle exprime son inquiétude par rapport à ces effectifs pour la rentrée 2021. Mme Corre et M. Chanut parlent d'un projet de micro-crèche qui pourrait voir le jour si des financements sont trouvés.

QUESTIONS DIVERSES

La demande de l'éventuelle dérogation pour la semaine de 4 jours est repoussée à l'année scolaire 2021-2022.

Un dossier d'appel à projet numérique a été déposé par la municipalité : une subvention de l'ordre de 50% pourrait être allouée à la municipalité pour l'achat d'un 3^{ème} VPI (vidéoprojecteur interactif) pour la classe des MS-CP.

Des travaux de rénovation sont prévus dans l'école : la classe des CM va être entièrement repeinte durant l'été.

Dans la classe des CE, un interrupteur et le son du vidéoprojecteur interactif dysfonctionnent. Mme Beauchamp demande si la dérogation de se garer dans la rue qui monte à la maison de retraite sera reconduite pour les assistantes maternelles. M. Chanut répond qu'il n'y a pas de raisons que cela ne soit pas reconduit.

Mme Lacarelle rapporte que certains parents se plaignent que des parents fument à la sortie de l'école, devant le portail. M. Chanut répond qu'il ne peut pas l'interdire car c'est sur l'espace public. Il suggère d'aborder ce sujet lors de la réunion collective de rentrée et de mettre des panneaux humoristiques.

La séance est levée à 20h10.

La présidente de séance S. Giraud

Livards

La secrétaire de séance C. Wolff